

# Le Griffon

Le journal municipal de Hanches

Gratuit

Juin 2023

N°71

## Édito

Chère Hancoise, cher Hancois,

L'été est là.

La chaleur, le manque d'eau nous conduisent à maintenir notre vigilance auprès des personnes vulnérables. Merci de nous alerter si vous avez connaissance de situations difficiles dans votre voisinage.

Nous avons décidé de réduire le nombre de massifs de fleurs pour limiter notre consommation d'eau et préserver cette ressource qui devient un bien collectif rare. Parallèlement, nous avons décidé de pratiquer la tonte raisonnée sur plusieurs zones, pour limiter le réchauffement des sols.

Le programme des travaux se poursuit :

- La route d'accès au lycée avec son cheminement vélos, piétons, est terminée. La route d'accès au parking et le parvis seront réalisés dans les semaines à venir,

- Le lycée ouvrira comme prévu en septembre, les inscriptions des lycéens se font

sur place en juin, et la Région Centre Val-de-Loire met en place des lignes de bus pour les communes concernées,

- Un vaste chantier de rénovation thermique du groupe scolaire va débiter cet été et s'échelonne sur les années 2024 et 2025,

- La Maison des projets devrait être réceptionnée en septembre et, si tout se passe bien, en octobre un concert sera donné à l'occasion de l'inauguration.

En attendant, profitez de la période d'été, des vacances à venir en famille ou entre amis, et soyons attentifs envers nos aînés qui redoutent chaque année ces périodes de forte chaleur.

Bon été et bonnes vacances à toutes et à tous.

Jean Pierre RUAUT, Maire de HANCHES

## TONTE raisonnée Nature préservée

Les espaces verts communaux sont gérés et tondus de façon à préserver l'environnement et favoriser le maintien de la BIODIVERSITÉ existante



## Hommage à Claude Grandin

M. le Maire de Hanches, les conseillers municipaux et le personnel communal ont la tristesse de vous faire part du décès de **Claude GRANDIN**.

**M. GRANDIN** a été premier Adjoint au Maire, pendant 2 mandats, de mars 2008 à mai 2020.

Chacun gardera le souvenir de sa disponibilité, de son dévouement et de son engagement sans faille pour la commune.

Le conseil municipal présente à son épouse, ses enfants et petits-enfants ses sincères condoléances et leur assure tout son soutien dans cette terrible épreuve.

Une minute de silence sera observée lors du prochain conseil municipal.



Restez connecté—Une application simple pour recevoir les alertes et événements de la commune (gratuite et sans publicité) - Panneau Pocket

Lien de connexion disponible sur <https://www.ville-hanches.fr/pages/lapplication-mobile-panneupocket-123.html>



PanneauPocket

Responsable de la communication et de la publication : Jean Pierre Ruaut  
Rédaction, documentation, réalisation : Service communication  
Impression : ICS — Impression Création Services — Droue-sur-Drouette  
Dépôt légal à date de parution  
Ce journal est également en pdf sur [www.ville-hanches.fr/griffon.html](http://www.ville-hanches.fr/griffon.html)

Contact : Mairie de Hanches  
30 rue de la Barre 28130 Hanches  
33(0)2 37 83 42 29  
[accueil@ville-hanches.fr](mailto:accueil@ville-hanches.fr)  
[www.ville-hanches.fr](http://www.ville-hanches.fr)

## Lycée Joséphine Baker en septembre – En route vers la rentrée

Depuis le 9 juin, la base technique de vie de la société Bouygues a été démontée pour laisser place à la réalisation du parking en face du lycée.

C'est une nouvelle étape du projet annonçant ainsi la fin de construction des bâtiments (gros œuvre) et le transfert aux équipes administratives, techniques et pédagogiques.

Consultez le site de la mairie pour visiter le lycée de l'intérieur : premier reportage photo avec la visite de l'internat sur <https://www.ville-hanches.fr/pages/la-construction-du-lycee-josephine-baker-146.html>

Pour contacter le lycée Joséphine Baker, un numéro d'appel unique est à votre disposition au 02-58-40-01-30.

**A noter dans vos agendas :** A l'initiative de l'Association des Amis de Joséphine Baker, en collaboration avec M. LENA, proviseur du Lycée, et de la mairie de Hanches, une exposition sur la vie de Joséphine Baker sera ouverte à la population dans les locaux du lycée les week-ends du 3 et 10 septembre en présence d'une partie de la famille Baker. L'occasion de faire revivre le souvenir de cette prestigieuse et immense dame.



Photographie du 20 juin

### Plan de circulation autour du lycée Joséphine Baker

Un nouveau plan de circulation autour du lycée est en cours d'aménagement.

Au sud, le lycée sera accessible par la rue du Bois de loup (accès commun Gendarmerie et SDIS28). La rue du Poirier de Saugé sera en sens interdit depuis le lycée. Au nord, la rue de la vallée Pinault sera en voie partagée avec les cyclistes et en sens unique dans le sens Epernon-Hanches.

Plan disponible sur <https://www.ville-hanches.fr/pages/le-lycee-josephine-baker-93.html>

### Nouvelle offre de transport scolaire pour desservir le lycée Joséphine Baker

Parmi les 9 nouveaux circuits retenus pour desservir le lycée Joséphine Baker, une nouvelle ligne régulière nommée DJB2 (Villiers le Morhier – Lycée Joséphine Baker) desservira notre commune et prévoit un seul arrêt de bus « rue de Ouencé ».

La ligne D41 (desservant le lycée Jehan de Beauce à Chartres) resterait ouverte et serait bien assurée à la rentrée.

La ligne commerciale régulière 23 qui mène à la gare d'Epernon resterait ouverte mais verrait son offre réduite.

Pour rappel, la Région Centre Val-de-Loire a en charge la desserte en transport en commun de notre territoire via son réseau de cars RÉMI 28. La gestion des lignes RÉMI ne rentre pas dans la compétence de la mairie de Hanches.

La mairie de Hanches reste en contact avec le gestionnaire RÉMI 28 et la région Centre Val-de-Loire afin d'obtenir la confirmation que les lignes 23 et D41 resteront ouvertes l'année prochaine.

Pour toute question concernant la desserte pour le lycée Joséphine Baker, un service unique de renseignement aux familles est mis en place par le centre de relations des usagers RÉMI 28 du lundi au samedi de 8h à 20h au numéro suivant :

0 806 70 33 33 Service gratuit + prix appel

### La Maison des projets – un lieu du faire ensemble

Nouvelle étape dans l'aménagement de la Maison des projets avec la fin des travaux extérieurs et la construction d'un hangar de stockage. Les espaces intérieurs sont en cours de finalisation avec la réalisation des travaux d'électricité et de plomberie.

La Maison des projets se décompose en 3 salles de réunion et de travail, d'une tisanderie, de sanitaires ainsi qu'un espace de coworking sur deux niveaux. **Espace de tiers lieux**, la Maison des projets a pour objectif de favoriser la rencontre entre personnes d'écosystèmes différents, de faire émerger des coopérations locales nouvelles, et de proposer à des salariés des espaces de travail et d'échanges.

Rendez-vous le 7 octobre pour l'inauguration autour d'un moment festif avec un concert de musique au programme.

### Restriction eau

Au regard des conditions climatiques, de l'état de remplissage des nappes phréatiques dans le département et de l'ensemble de la ressource en eau en général, des restrictions sont mises en œuvre dans le département d'Eure-et-Loir.

La commune de Hanches est placée en zone de vigilance depuis le 15 juin 2023 mais la situation peut évoluer en fonction des conditions météorologiques.

Vous pouvez consulter l'évolution des restrictions sur notre territoire sur le site de la mairie <https://www.ville-hanches.fr/pages/arrete-definissant-des-mesures-de-limitation-des-usages-de-leau-141.html>

Vous y trouverez des informations complémentaires à consulter : Propluvia, la carte des arrêtés de restriction d'eau en temps réel, et les mesures et politiques de gestion des ressources du site du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.



## Claudette Férey - Maire honoraire de la commune de Hanches

Madame **Claudette Férey** a été élevée au rang de Maire honoraire de la commune de Hanches en reconnaissance de ses actions et de son engagement au service de la commune lors d'une sympathique cérémonie le vendredi 13 mai.

**Claudette Férey** a en effet siégé durant 31 ans au conseil municipal de HANCHES durant 5 mandats, dont 18 années en tant que Maire, soit trois mandats successifs de 2001 à 2020.

Madame **Claudette Férey** a aussi reçu durant cette cérémonie la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale VERMEIL, la médaille de la ville, et les insignes de Chevalier de l'ordre national du mérite.

Les Hanchois et Hanchaises vous remercient pour toutes ces années au service des administrés, pour votre ténacité à défendre et à développer notre si chère commune.

Cette cérémonie a été aussi l'occasion de remettre à **Geneviève Michel** la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale VERMEIL pour ses actions et engagements durant 6 mandats à partir de 1983 soit 37 ans au service de la commune de Hanches avec 1 mandat d'adjoint en 2014.



Claudette Férey et Geneviève Michel

## Le budget participatif de Hanches – début de la phase d'instruction

Lancé le 3 avril 2023, le budget participatif est un outil démocratique par lequel les citoyens se voient confier une part du budget de la ville pour proposer des projets. Il a pour objectif de permettre à toutes et à tous de contribuer directement à l'amélioration du cadre de vie et au mieux-vivre ensemble. Ainsi, la commune de Hanches propose aux Hanchois et aux Hanchaises de participer à l'affectation d'une partie de son budget à des projets qu'ils auront inspirés et choisis.

Nous remercions les citoyennes et citoyens pour leurs propositions. 4 projets ont été soumis et la phase de l'étude de recevabilité administrative et technique (période de juin à septembre 2023) a démarré. Les projets seront examinés par un Conseil de suivi citoyen afin de s'assurer que chaque projet respecte l'éthique et la déontologie de la commune, suivra l'analyse par les services de la Ville afin d'évaluer la faisabilité, estimer le budget et les contraintes inhérentes des projets.

Durant la période d'octobre à novembre 2023, les Hanchois et Hanchaises seront invités à voter pour décider quel(s) projet(s) ils aimeraient voir se réaliser.

## 12 Agenda

### [JUIN]

**24 juin**

CAH et municipalité

Prairie et halle

Fête de la St Jean

Rencontre avec les nouveaux arrivants et remise des cartes d'électeurs aux jeunes

### [JUILLET]

**1er juillet**

AEDAH

Salle polyvalente

Gala de danse Modern'Jazz

**2 juillet**

AEDAH

Salle polyvalente

Bal danse country

**3 juillet**

EFS

Salle polyvalente

Collecte de sang

**29 juillet**

Les Amis du Château de

Maintenon

Halle

Festival Musiques et Danses du Monde

### [AOÛT]

**28 août**

EFS

Salle polyvalente

Collecte de sang

### [SEPTEMBRE]

**Week-ends des 3 et 10 septembre**

Association des Amis de

J. Baker

Lycée Joséphine Baker

Exposition Joséphine Baker

**12 septembre**

Club Primevère

Salle polyvalente

Concours de belote

**24 septembre**

CAH

Parking du complexe sportif

Vide-greniers

**Du 25 au 30 septembre**

CCPEIDF

Salle polyvalente

Semaine du livre et de la poésie

## Sortie féérique à Clairefontaine pour les enfants U9 de l'ASC Hanches Football

"Ce Mardi 21 Mars 2023 restera gravé dans les mémoires de notre Club AS Hanches Football et, surtout, de nos jeunes U9 !!! (CE1&CE2). 26 enfants et 5 accompagnateurs étaient invités au Centre National du Football à Clairefontaine afin de participer à une séance dédicaces et voir un entraînement de l'équipe de France masculine. Après un joyeux trajet en bus, obtenir la signature de toutes leurs idoles n'a pas été une mince affaire, notamment face à la foule... mais nos graines de champion ont su faire preuve de patience et de ténacité, faisant entendre leurs voix en scandant leurs noms à l'unisson à chaque apparition. Que d'étoiles dans les yeux de nos jeunes pousses vertes face aux Stars Internationales comme M'Bappé, Griezmann, Giroud et bien d'autres... Un moment fantastique avec la "crème" française du foot mondial.



Merci à l'école primaire de Hanches pour son aide, ainsi qu'à nos bénévoles & éducateurs pour leur disponibilité et bonne humeur, sans eux cela n'aurait pas été possible." Article des Coachs U9 ASC Hanches Football.

## Nouvelles activités

### Cabinet infirmier

Morgane DABLIN et Gabriela LATAKOWSKI  
1 place du cœur du village, appartement n°115  
Tél : **06 58 88 52 09**

### L'Arche des P'tits Mignons — changement d'adresse

Maison d'Assistants Maternelles  
Mesdames RACHET, BARBIER et DA SILVA FERRAZ  
15 rue de l'église  
Tél : **06.12.50.89.90**

### Atelier d'Art Vibratoire

Marguerite PEYOIS  
Artiste Peintre - Coach en art thérapie  
Harmonisation en Nature par l'Art Vibratoire  
1 place du cœur du village, appartement n°115  
Email : maguy.art28@gmail.com  
Tél : **06 14 20 37 20**

### Terranimo

Nourriture et accessoires pour animaux  
Route de Gallardon — Centre commercial Parc du Loreau  
Email : anilis.hanches@gmail.com

Vous souhaitez passer un moment de convivialité, sortir de chez vous et de la routine, parler et être à l'écoute des autres, partager vos expériences, ce rendez-vous est fait pour vous.

Venez pour échanger autour d'un café, d'un plat du jour, pratiquer des jeux de société ou partager l'une de vos passions (musiques, cinéma ...).

**Rendez-vous tous les dimanches sous la Halle.**

Si vous souhaitez intégrer l'équipe ou proposer d'autres produits, contacter **Patricia Blanco** au **07 81 03 77 05** ou par email [pboseas@hotmail.fr](mailto:pboseas@hotmail.fr)

Rendez-vous tous les dimanches...

## Les dimanches sous la halle

de 9h30 à 18h00

## État civil



### Naissances

BOUTSAB KOLKOSSOK Mariam  
14.03.2023

BRANDT Sixtine  
30.04.2023

HOCHEREAU LE COLLEN Natéo  
04.06.2023

PICAUD Violine  
08.06.2023



### Mariages

COQUIN-RICHER Julien  
& TOSELLI Audrey  
17.06.2023



### Décès

ROCAMORA  
née HERNANDEZ Paule  
22.02.2023

LAMIRAULT Jackie  
08.04.2023

LANDURIER née HAHN Margarete  
28.04.2023

PEYRAT BONNEL Lucas  
11.05.2023

ELOY Murielle née GALOIN  
2023

ECKERT Liliane  
29.05.2023

GRANDIN Claude  
13.06.2023

## Plan canicule : lancement de la veille saisonnière

**Vous ou l'un de vos proches êtes personne à risque** (âgée de 65 ans et plus, malade ou en situation de handicap), vous pouvez procéder à une **inscription sur le registre nominatif de la commune** en complétant un questionnaire (disponible en mairie ou téléchargeable sur le site) et en le remettant au service social. Pour vous aider à le remplir, téléphoner au 02.37.83.80.82.

**En cas de déclenchement de l'alerte Canicule** et dans le cadre de ce dispositif mis en place par la Préfecture, les personnes inscrites sur le registre de la commune seront contactées par le service social.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus en appelant **Nicole LE TUTOUR** le matin au **02 37 83 80 82**.

**Canicule,  
fortes chaleurs**

**Protégez-vous avant  
les premiers effets**

### Collecte des ordures ménagères — Un service des Portes Euréliennes d'Ile-de-France

Le formulaire de demande de bac (modification de litrage, demande initiale, suite vol ou dommages) est disponible sur le site de la mairie <https://www.ville-hanches.fr/pages/ordures-menageres-et-tri-selectif-126.html>

### Horaires d'ouverture de la mairie

A compter du 27/06, la mairie sera fermée au public les mardis après-midi (accueil physique et téléphonique). Ceci permettra un meilleur traitement et suivi des dossiers de fond.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Les lundis, jeudis et vendredis : de 9h00 à 12h00 et de 15h45 à 17h45.

Les mardis : de 9h00 à 12h00

Les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00.

Le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous.

**La mairie sera fermée les samedis matins du 8 juillet au 26 août 2023 inclus.**

### Fermeture d'été du complexe sportif

La salle omnisports sera fermée du 24 juillet au 27 août 2023 inclus.

## Civisme et bon voisinage

**Il est interdit de brûler les déchets végétaux tout au long de l'année** (arrêté préfectoral du 29 juillet 2013).

**Les horaires d'utilisation des matériels de bricolage ou de jardinage** dont l'intensité sonore risque de causer une gêne pour le voisinage sont les suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement. (arrêté préfectoral du 21 juin 1996)